

# République du Niger



Fraternité – Travail – Progrès

## Ministère du Plan

### Résumé du discours du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Le 22 mai 2017, fut célébrée dans le monde entier la journée internationale sur la diversité biologique sous le thème « biodiversité et tourisme durable ».

Au Niger, les activités commémoratives de cette journée ont débuté la veille par le message à la nation adressé par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

Le Ministre Almoustapha Garba a tout d'abord rappelé que la journée internationale de la diversité biologique est célébrée pour commémorer l'adoption de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), adoptée le 22 mai 1992 à Rio de Janeiro au Brésil. Le Niger a ratifié cette convention le 25 juillet 1995. Il a aussi rappelé que « Dans le cadre de la mise en œuvre de la journée internationale de la diversité biologique, la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique a adopté l'initiative mondiale sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public dans le but d'attirer l'attention des différents acteurs sur les défis à relever en vue de sauvegarder la diversité biologique d'une extinction qui pourrait être fatale pour l'humanité toute entière ».

Le Ministre de l'environnement a ensuite indiqué que cette occasion constitue une opportunité pour sensibiliser le grand public en vue d'une plus grande prise de conscience sur le rôle que joue la diversité biologique dans la vie quotidienne. En ce sens, a-t-il dit : « le message de la journée internationale de la diversité biologique de cette année est clair. Il exhorte à un effort concerté et citoyen pour lutter contre les diverses menaces que subissent les espèces et leurs habitats. Il vise à améliorer fortement la possibilité de relever avec succès le défi des prochaines décennies, celui de faire du potentiel touristique un formidable outil de développement économique et social ».

Son Excellence Monsieur le Ministre, a poursuivi en soulignant que le choix du thème retenu cette année, vise à mettre en exergue la valeur de la biodiversité dans le développement économique et social notamment dans le domaine du tourisme en vue d'assurer son intégration dans toutes les politiques et stratégies sectorielles et mieux contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD).

Il a insisté sur le fait qu'un secteur touristique bien géré peut contribuer de manière significative à réduire les menaces qui pèsent sur les populations animales et végétales, et à maintenir ou à accroître les valeurs de la biodiversité ; ce qui a justifié le Plan Stratégique 2010-2020 de la biodiversité, dont les objectifs concernent surtout le tourisme a-t-il ajouté.

Son Excellence Monsieur le Ministre a ajouté qu'il s'agit d'améliorer la contribution positive du tourisme à la sensibilisation sur la biodiversité, les aires protégées et la construction des habitats tout en renforçant l'engagement communautaire dans la gestion des ressources en biodiversité, tout en indiquant qu'une meilleure gestion des activités touristiques a pour avantage de réduire ainsi les dommages causés à la biodiversité par celles-ci.,

Son Excellence le Ministre Almoustapha Garba a souligné que malgré son aridité, le Niger dispose d'importants écosystèmes riches en biodiversité, à fort potentiel touristique, tel que le réseau des aires protégées, qui peuvent constituer un important pôle de développement touristique, capable de générer des revenus au bénéfice des populations riveraines mais aussi au profit de la restauration et de la préservation de la biodiversité.

Il a indiqué que, très concerné par les questions de biodiversité, le Niger fournit déjà d'importants efforts dans le cadre de la préservation et de la gestion durables des ressources naturelles. Dans ce sens, plusieurs initiatives et expériences en matière de gestion communautaire des ressources en biodiversité sont en cours ou en perspective, a précisé le ministre de l'environnement et du développement durable. Il a illustré ces propos par la mise en place par le Gouvernement d'un cadre politique approprié pour la gestion et la préservation de la biodiversité à travers la création des aires protégées et par l'option de transfert de compétences aux collectivités territoriales décentralisées qui prend progressivement forme.

Son Excellence Monsieur le Ministre, a enfin lancé un appel à l'ensemble de la population nigérienne en général et aux différents acteurs du domaine en particulier pour les inviter de mettre à profit cette journée pour intensifier les actions de sensibilisation du public à travers de nouvelles initiatives en vue d'un changement de comportement à tous les niveaux pour assurer la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique de notre pays.